

## FICHE DE POSTE

### RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019/2020

Tous les postes du Ministère de la Culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

**Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences associé des ENSA**

**Champ disciplinaire :** SHSA (sciences humaines et sociales pour l'architecture)

**Quotité :** mi-temps (160h équivalent TD devant étudiants)

*Date indicative de la prise de fonction : 01/09/2019*

**Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Ecole Nationale supérieure d'Architecture de Grenoble

60 avenue de Constantine – CS 12636 – 38036 GRENOBLE cedex 2

**Missions et activités principales**

L'enseignant(e) recruté(e) devra former des architectes conscients des évolutions sociétales et attentifs aux transformations qu'elles impliquent dans le façonnage de l'espace. Par le biais de cours magistraux et de travaux dirigés, il/elle transmettra aux étudiants les outils (connaissances fondamentales et méthodes) leur permettant de développer une posture critique.

L'enseignant(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées et travaillera en équipe dans le cadre de plusieurs enseignements.

**Charges pédagogiques :**

Interventions théoriques et méthodologiques (notamment d'accompagnement à l'écriture) dans le champ de sciences humaines et sociales (philosophie et sociologie urbaine) :

- S4SS « Sociologies urbaines : théories et méthodes » - intervention théorique en sociologie urbaine et intervention méthodologique selon compétences (CM auprès de l'ensemble de la promotion / TD auprès de 1/3 de la promotion) = 4h CM + 10h TD (22,5 h eq. TD)

- S5SA « Rédaction d'article » (suivi d'exercice d'écriture - groupe de 15-20 étudiants) = 15h TD

- S6SS « Philosopher en architecture » - responsabilité pédagogique et réalisation de cours magistraux (moitié de promotion) sur la lecture politique de la ville, de l'aménagement urbain, et notamment des espaces publics = 24h CM (39,5 h eq. TD)

- S6SA « Penser son approche de l'architecture : bilan et prospective » (suivi de la rédaction du rapport d'étude - groupe de 15-20 étudiants) = 20h TD

**Participation dans 3 modules théoriques adressés aux étudiants de Master 1 (groupes de 15-20 personnes) :**

- S7CT « Initiation à la recherche » = 10h TD
- S7CT « Dé-normer pour penser l'architecture » - sur les approches « sociales » en architecture = 20h TD
- S8CT « Urbanités et ambiances de l'espace public » - sur les approches et représentations sensibles, notamment sur la base d'enquêtes qualitatives = 25h TD

**Suivi de mémoire en Master ou accompagnement en studio de projet (selon les compétences) : 10h TD**

**Participation au collectif :**

Comme tout(e) enseignant(e), le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation :

- à suivre (selon compétences) des stages, rapports d'étonnement, etc.
- à s'impliquer dans les instances de l'école,
- pour 2019-2020 : l'enseignant(e) aura vocation à participer aux réflexions sur le futur programme pédagogique de l'ENSAG (pour la période 2021-2025)

**Expériences et compétences souhaitées**

**Profil du-de la candidat-e recherché-e :**

- Docteur(e) ou doctorant(e) en fin de thèse\* en sociologie ou études urbaines (ou en architecture avec une forte coloration SHS)
- Bonne connaissance des acteurs de la conception architecturale et urbaine
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline en ENSA

*\* : document signé du/des directeurs.trices de thèse qui stipule une soutenance dans un délai d'environ un an à partir de la prise de fonction*

**Compétences recherchées :**

- Expérience dans l'enseignement supérieur / Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements
- Bonne connaissance des enjeux architecturaux et urbains contemporains
- Être engagé(e) dans une activité scientifique : encadrement de stages recherche au sein des laboratoires de l'école attendu

**Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par

l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux des cinq chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMONP (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est membre de la communauté d'universités et d'établissements « Université Grenoble Alpes » et partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école sera actualisée afin d'être présentée pour accréditation au printemps 2020.

L'école en chiffres : 900 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40<sup>aine</sup> de doctorants, une 60<sup>aine</sup> d'accords de mobilité internationale

#### **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :**

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale. Elle accueille trois formations de recherche habilitées par le bureau de la recherche architecturale et urbaine, toutes membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de la communauté d'universités et d'établissements « Université Grenoble Alpes » :

- l'unité de recherche Architecture Environnement et Cultures Constructives,
- le Cresson, équipe grenobloise du laboratoire Ambiances Architectures Urbanité (UMR CNRS/ Ecole Centrale de Nantes/ Ensa Grenoble et Nantes n°1563)
- le laboratoire les Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires

L'ENSAG, et plus particulièrement le laboratoire AE&CC, porte un LABEX en propre, et est engagée dans l'IDEFI amàco (Atelier matière à construire).

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

**Envoi des candidatures :**

Les candidatures doivent comprendre :

- Une **note pédagogique** rédigée par le candidat (5 pages maximum)
- Un **curriculum vitae** limité à 2 pages
- Un **portfolio** (exemples de travaux, ouvrages et articles relevant de tout type de pratique professionnelle et/ ou académique)
- Une **pièce justificative** attestant que le candidat dispose d'une activité principale
- Une **copie des diplômes**
- Une copie de la **pièce d'identité** avec photographie

Le dossier de candidature est à transmettre sous forme papier, en deux exemplaires, avant le 26 août 2019 par voie postale, à l'adresse de l'école.

**Modalités de recrutement :**

Une première phase de sélection sera conduite sur dossiers.

Puis des auditions seront organisées dans la période du 02 au 06 septembre 2019. Les candidats retenus à l'oral en seront informés au plus tard une semaine avant la tenue des auditions.